

Département des YVELINES

Arrondissement de MANTES-LA-JOLIE

Canton de BONNIÈRES-SUR-SEINE

Téléphone 01 30 42 62 35

mairie.breuil-bois-robot1@wanadoo.fr

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Envoyé en préfecture le 24/01/2023

Reçu en préfecture le 24/01/2023

Publié le 26 JAN. 2023

ID : 078-217801042-20230124-AR_2023_03-AI

MAIRIE de BREUIL-BOIS-ROBERT

7893

N° 2023-03

ARRÊTÉ DU MAIRE

OBJET :
Retrait de
l'autorisation
de stationnement
délivrée le 19/11/2013
à Mme Fatima
ALI LARBI

Nous, Maire de la Commune de BREUIL-BOIS-ROBERT,

Vu l'article D3120-35 du code des transports,
Considérant que Mme ALI LARBI ne répond pas aux courriers recommandés qui lui sont transmis,
Considérant qu'elle a retiré le courrier recommandé l'avisant du projet de retrait de son autorisation ADS n° 2013-37 en date du 5 janvier 2023,
Considérant que Mme ALI LARBI n'a pas communiqué les Eléments permettant d'établir l'exploitation effective et continue de son autorisation de stationnement depuis plusieurs années,
Considérant que Mme ALI LARBI ne règle plus ses droits de stationnement à la commune depuis plusieurs années,

ARRÊTONS

ARTICLE 1 : L'autorisation de stationnement n° 2013-37 délivrée le 19 novembre 2013 est retirée.

ARTICLE 2 : Le présent arrêté sera adressé à Mme Fatima ALI LARBI par courrier recommandé avec accusé de réception.

ARTICLE 3 : La détentrice de l'autorisation retirée peut contester cette décision en saisissant le Tribunal Administratif de Versailles d'un recours contentieux, dans le délai de deux mois à compter de la notification de ce retrait.

ARTICLE 4 : Ampliation sera adressée :

- à Monsieur le Préfet des Yvelines
- à Monsieur le Président de la commission des transports publics particuliers de personnes.

Fait en Mairie,
Le 24 janvier 2023.

Le Maire,
Bernard MOISAN



The image shows a handwritten signature in black ink over a circular official stamp. The stamp is blue and contains the text 'MAIRIE DE BREUIL-BOIS-ROBERT' around the perimeter and '7893' in the center. There are also some smaller, less legible markings within the stamp.